



## Procès-verbal constatant l'état d'abandon d'une concession

Commune d'Aulnat Partie n°1 de l'ancien cimetière  
Concession n°266 - NEYRET COLOMB  
Délivrée le 18/11/1911 (en mairie)

dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : COLOMB Marie, COLOMB Pierre, NEYRET Didier, PEROL Marie (ép. COLOMB), COLOMB Francine (ép. NEYRET)

Aujourd'hui, le 25 juillet 2023, à 9 heures 30 de la journée, nous, Christine MANDON, maire de la commune d'Aulnat, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 25 juin 2023, régulièrement *publié dans la presse locale, sur le site internet de la commune et affiché en mairie et sur les panneaux d'affichages des deux cimetières*, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Thierry ROCHAIS, fonctionnaire de police.

Il est précisé qu'aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis (affiché le 25/06/2023 à la porte de la mairie et au cimetière, sur le site internet de la commune et dans la presse régionale)

Nous avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de le titre de concession dont une copie est ci-annexée

### ***Descellement des pierres, mousse et lichen, trou***

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Thierry ROCHAIS, fonctionnaire de police.

Signature du fonctionnaire de police

Signature du maire



**CONCESSION N°: 266**

**CONCESSION ENREGISTRÉE AU NOM DE :**

**NEYRET COLOMB**

**Date d'acquisition :** 18/11/1911 **Cimetière :** Partie n°1 de l'ancien cimetière

**Etat général:** Descellement des pierres, mousse et lichen, trou

**Superficie :** 6 M<sup>2</sup> **Durée de la concession :** perpétuelle

**Description de la concession :** Grand caveau en pierre de volvic

**Objets funéraires :** plaques, jésus en croix

**Liste des défunts inhumés (connus) :** COLOMB Marie, COLOMB Pierre, NEYRET Didier, PEROL Marie ( ép. COLOMB), COLOMB Francine (ép. NEYRET)

***Observations :***

**RAPPEL DE LA PROCEDURE**

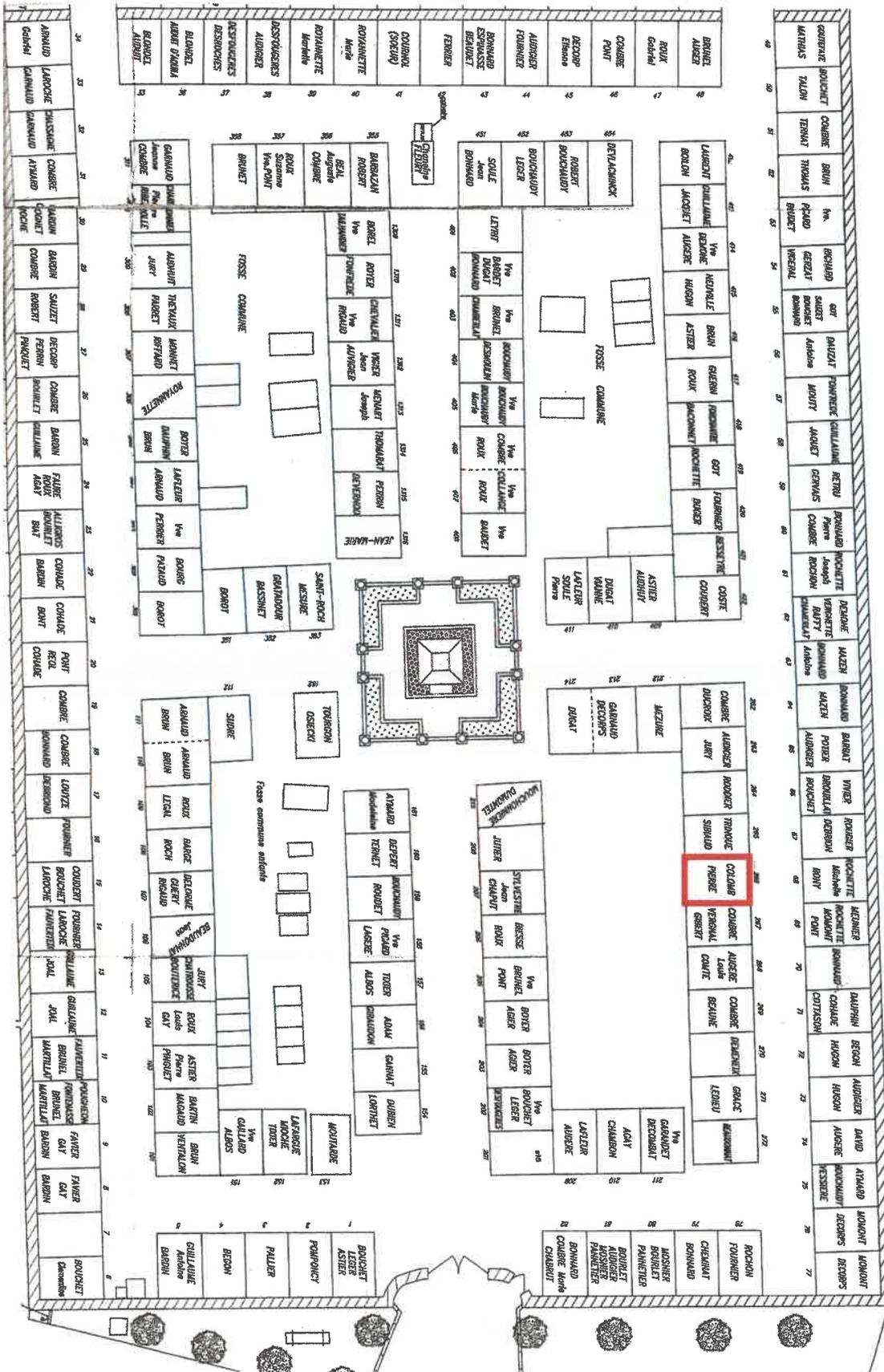
⌘ **Procès-verbal de constatation initial du 25/07/2023, avec les signatures de :**

**\*\* Christine MANDON (Madame le Maire) ;**

**\*\* Thierry ROCHAIS (Policier Municipal de la commune d'AULNAT).**

Annexe – Procès-Verbal initial constatant l'état d'abandon d'une concession – N°266

Plan



Acte de concession

266

DEPARTEMENT DE LA SEINE  
ARRONDISSEMENT DE CLAMART

**COMMUNE D' AULNAT**

**CONCESSION à perpétuité**  
SIGNATURE DANS LE CASIER COMMUNAL

N° 16

Nous, Maire de la commune d' **AULNAT**  
Vu le décret du 23 janvier 1871 (N° 113 juin 1871) dans ses dispositions relatives aux Concessions de terrain pour fondations de sépulture dans les cimetières ;  
Vu l'Ordonnance royale du 6 décembre 1871 relative aux cimetières communaux ;  
Vu la délibération du Conseil municipal en date du *17 Mars 1876* fixant le mode des Concessions de terrain pour sépultures ;  
Vu la demande à nous présentée par M. *Clément Pierre* *meunier* *habitant* *à* *Aulnat* et tendant à obtenir la Concession *perpétuelle* *de* *six* mètres superficiels de terrain dans le cimetière de *la commune* pour y fonder *sa sépulture et celle de sa famille* ;

Le pétitionnaire s'engageant à verser immédiatement dans la caisse du receveur communal pour prix principal de cette concession la somme de *cent cinquante francs* dont *cent francs* au profit de la commune et *cinquante francs* au profit des pauvres, le tout conformément aux arrêtés et délibérations précités ;

ARTICLE PREMIER

Il est fait Concession *perpétuelle* à partir de ce jour, au profit de l'impétrant sus-nommé, de *six* mètres superficiels de terrain, dans le cimetière de la commune d' **AULNAT** pour y fonder *sa sépulture et celle de sa famille* ci-dessus dénommée.

*Cette concession portera le N° 16 des concessions de terrain temporaires.*

2016



2023



☛ Photographie du PV du 25/07/2023





Annexe – Procès-Verbal initial constatant l'état d'abandon d'une concession – N°266



